



Accident de la route devant chez moi

Par **vitali**, le **13/11/2009** à **11:25**

Bonjour,

je me suis garée devant chez moi sur le trottoir. j ai ouvert la porte pour récupérer mon fils une voiture est arrivée assez vite je me suis décalée elle m a embouti la portière celle ci était restée légèrement ouverte sur le trottoir mais en aucun cas la portière était ouverte sur la route mon assurance m a dit que j avais tort que faire. merci d avance

Par **chaber**, le **13/11/2009** à **12:01**

Bonjour

l'accrochage a eu lieu parce que votre portière était ouverte sur la voie publique réservée à la circulation.

[citationcelle ci était restée légèrement ouverte sur le trottoir mais en aucun cas la portière était ouverte sur la route] [/citation]

Votre responsabilité se trouve complètement engagée.

A vous lire, il semblerait même que l'adversaire roulait sur le trottoir